

MAIRIE DE GARDOUCH

Tél : 05.61.81.60.97

Fax : 05.61.27.74.40

FOIRE de la Saint Jean

Dimanche 28 juin 2009

REGLEMENT

ARTICLE 1 : La 9^{ème} foire à la brocante de Gardouch, aura lieu, le dimanche 28 juin 2009, de 8h30 à 18h, espace François Mitterrand.

ARTICLE 2 : Seuls seront autorisés à exposer et à vendre, les commerçants ambulants et les particuliers qui en auront fait la demande préalable.

ARTICLE 3 : Pour les professionnels, la fiche d'inscription, la photocopie de l'inscription au registre du commerce ou du dernier trimestre URSSAF, la photocopie de la carte professionnelle à 3 volets et la photocopie du contrat d'assurance Responsabilité civile Professionnelle devront être adressées à la mairie au moment de l'inscription.

ARTICLE 4 : Pour les particuliers, la fiche d'inscription dûment complétée indiquant le type d'objets mis en vente, la photocopie de la pièce d'identité fournie ou présentée (carte d'identité, passeport, permis de conduire), la photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile seront exigées.

ARTICLE 5 : Pour les particuliers, ne pourront être proposés à la vente que des objets personnels usagés, et aucun cas des armes de toute catégorie.

ARTICLE 6 : Le prix des places est fixée à 6 euros les 3 m, payables à l'inscription, les chèques à l'ordre du Trésor Public ne seront encaissés qu'après la manifestation. Les emplacements seront laissés propres le soir.

ARTICLE 7 : Les inscriptions seront prises à la mairie, jusqu'au jeudi 25 juin inclus.

ARTICLE 8 : Les emplacements seront attribués au fur et à mesure des arrivées, le dimanche 28 juin, à partir de 6 heures 30.

ARTICLE 9 : Les objets et documents exposés demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire à leurs risques et périls. Par leur adhésion, les exposants renoncent à tout recours contre les organisateurs.

*Je soussigné : particulier *ou professionnel*,
accepte le présent règlement : Signature, précédée de « lu et approuvé »*

A le 2009

* Rayez la mention inutile

Exemplaire à conserver par la mairie